



Transfert de votre prêt hypothécaire

Liste de contrôle pour les propriétaires

L'achat d'une maison est probablement le plus gros investissement que vous ferez dans votre vie.

L'achat d'une maison est probablement le plus gros investissement que vous ferez dans votre vie. Le transfert de votre prêt hypothécaire à une autre institution financière est tout aussi important. Toutefois, le changement de fournisseur pourrait vous faire économiser de l'argent à long terme. Les experts en prêts d'Alterna peuvent vous aider à économiser du temps et de l'argent en vous proposant la bonne solution de transfert – une solution qui convient à votre style de vie.

Pour commencer, fixez un rendez-vous avec un expert en biens immobiliers d'Alterna. Voici une liste des documents que vous devrez apporter à votre rendez-vous :

Deux pièces d'identité officielles avec photo :

1. **Identification primaire** – permis de conduire provincial, passeport canadien, carte de citoyenneté canadienne ou formulaires d'immigration.
2. **Identification secondaire** – carte de crédit, carte d'attestation de majorité (carte-photo de l'Ontario) ou carte d'étudiant (université ou collège).

Confirmation de votre résidence actuelle

Il peut s'agir d'une facture de services publics (électricité, câblodistribution, téléphone, eau, etc.)

Numéro d'assurance sociale

Requis pour faire les déclarations nécessaires à l'Agence du revenu du Canada (ARC)

Part de sociétaire de 15 \$

En ouvrant un compte, vous devenez sociétaire et copropriétaire de votre coopérative financière. Vous aurez votre mot à dire sur les politiques de la Caisse Alterna et pourrez façonner son avenir en votant ou en vous présentant comme candidat au conseil d'administration. Veuillez apporter 15 \$ en espèces.



Transfert de votre prêt hypothécaire

Liste de contrôle pour les propriétaires

- Confirmation du salaire et/ou de l'emploi**
 - Il peut s'agir de bulletins de paie récents ou d'une lettre d'emploi signée reflétant votre poste, votre salaire et vos années de service.
 - Si vous êtes un travailleur indépendant ou rémunéré à la commission, veuillez apporter vos deux déclarations de revenus les plus récentes (formulaire T1 Générale avec Avis de cotisation) et vos états financiers de l'année précédente (s'ils sont disponibles).

- La dernière évaluation de l'impôt foncier**

- La dernière facture d'impôt foncier**

- Une copie de votre police d'assurance-incendie**

- L'état de compte ou l'avis de renouvellement le plus récent relativement à votre prêt hypothécaire**

- Une copie de l'acte hypothécaire enregistré**

- Le numéro de la police d'assurance prêt hypothécaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou de Genworth, le cas échéant**

- Une copie du certificat d'eau potable en vigueur (propriétés rurales)**

Transférez votre prêt hypothécaire à Alterna sans avoir à payer des frais de transfert!

Si vous avez des questions ou souhaitez reporter votre rendez-vous, n'hésitez pas à communiquer avec la succursale directement ou l'un de nos représentants du Centre de contact, au 1 877 560-0100.

Merci d'avoir choisi la Caisse Alterna.